



Bilan projet

Objectif

Permettre à un cadre d'identifier ses acquis, ses points forts et points à développer, en fonction des perspectives professionnelles réalistes vers lesquelles il se projette.

Démarche

Il s'agit d'un diagnostic piloté, analysé, puis validé par le consultant et qui sert de support de dialogue pour finaliser sa réflexion et son évolution professionnelle.

Un déroulement en deux étapes

Le bilan s'articule autour de deux étapes principales :

La 1ère étape : Mise en évidence des Points d'ancrage qui orientent l'avenir de votre cadre:

- à partir de ses assises personnelles et professionnelles,
- à partir de ses motivations et potentiels

La 2ème étape : Axes d'orientation dégagés par la première étape de réflexion et d'analyse et préconisations de développement.

Un planning sur 2 à 3 semaines au total.

Les moyens mis en oeuvre

- Un guide de réflexion structuré et approfondi.
- Outils psychométriques
- Des entretiens de face à face aux étapes clés.